

# Compte rendu de l'Assemblée Générale 2017-18

## Association CODEP34 de BADMINTON



Mercredi 7 Juin 2018 19h30 - Gymnase Bernard Jeu à MÈZE

---

34 présents pour un minimum de 17, quorum atteint. L'Assemblée Générale peut se dérouler.

### Ordre du jour :

#### **A-Assemblée Générale ordinaire**

1 - Désignation d'un Président de séance : Alain Gille propose Sylvain CAUSSE, le secrétaire du Comité.

2- Adoption à l'unanimité du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 10 Mai 2017

(Vous pouvez encore le trouver sur le site du Comité)

3 - Rapport moral du Président.

#### **RAPPORT MORAL - AG Codep saison 2017-18**

**Introduction :** Exercice nouveau pour moi, je vous prierai donc d'excuser toutes mes maladresses ou oublis.

Dans un premier temps, je citerai quelques chiffres qui concernent nos licenciés pour la saison qui vient de s'écouler. Je présenterai ensuite les résultats les plus marquants obtenus par nos meilleurs jeunes et adultes. Après cela, j'évoquerai les actions qu'a mené le Comité en direction des jeunes et adultes (je serai assez succinct sur ces points car Rudy et Jean Louis y reviendront plus longuement).

J'enchaînerai ensuite sur les nombreuses tâches administratives qui nous incombent et auxquelles nous avons dû répondre. Je finirai enfin par les projets qui vont guider notre saison 2018-2019.

Avant tout cela, je voudrai vous remercier pour votre venue car il n'est simple, pour personne, en cette fin d'année sportive de se libérer car les tâches administratives des clubs affluent. Votre présence est toutefois indispensable car elle conditionne le bon fonctionnement de notre association. Merci aussi au club de Mèze et à son Président (Laurent Bigerel) qui nous accueille une nouvelle fois dans ses locaux. C'est une des « contraintes » que de se trouver au centre du département.

#### 1. Commençons donc par quelques chiffres :

Dans les dernières statistiques qui nous sont parvenues il y a quelques jours, nous sommes **2 206** licenciés dans l'Hérault. Deuxième Comité de l'Occitanie en effectif, loin derrière la Haute Garonne qui compte 4 531 licenciés, nous représentons 16% des licenciés de notre région.

Avec ce chiffre de 2 206, nous sommes à 97,1% de notre totale de la fin de saison 2016-17 (2 272). Pour information, notre position n'est pas singulière puisque la Ligue Occitanie est à 99,6% et la Fédé à 98%. La légère baisse du nombre de licenciés est donc nationale et concerne d'ailleurs de très nombreux sports traditionnels.

Parmi ces licenciés, **nous comptons 657 jeunes et 1 549 adultes**. Les jeunes constituent environ 30% de notre effectif (*En Occitanie ce même % est de 34 et de 36% sur le plan national*).

Autant chez les jeunes que chez les adultes **la population féminine constitue 35%** des licenciés par catégorie d'âge.

Autre chiffre, tout comme la saison dernière, notre Comité compte **20 Clubs affiliés**.

Enfin, et concernant nos EFB (Ecoles françaises de Badminton), nous avons compté 10 EFB labellisées : 3 1 étoile, 3 2 étoiles, 3 3 étoiles, 1 4 étoiles et aucune 5 étoiles. Tout comme dans la Ligue, nous n'avions aucun club qui remplissait les critères pour être sélectionné « Club Avenir » mais cela va peut-être évoluer car il y a de beaux projets...à Mèze notamment.

### **2-Résultats les plus marquants :**

Je ne vais pas trop empiéter sur le terrain de Rudy ou de Jean Louis mais je me dois de féliciter au nom du Comité certains joueurs et certains clubs qui ont plus particulièrement brillés.

Sur le plan individuel et chez les jeunes, honneur à une joueuses licenciées à l'ABSR : Carla Martinez. Cette jeune fille a obtenu 2 médailles aux Champ. de France jeunes (l'Or en DD et le Bronze en DMX). Licenciée et formée par Teddy à l'ABSR, elle est inscrite depuis plusieurs années au Pôle Espoir de Bourges.

Félicitations aussi à 2 jeunes garçons qui se sont qualifiés eux aussi pour « les France » :

- Aurélien Bigerel du club de Mèze qui, bien que 1<sup>ère</sup> année benjamin est parvenu jusqu'aux 1/8<sup>ème</sup> de finale et Sacha Tissier, du club de Castelnaud, qui en Minimes s'est qualifié en DH (défaite en 3 sets au 1<sup>er</sup> tour)

Concernant les adultes, Félicitations à Castelnaud (ABIL) qui se maintient en Nationale 3.

Félicitations aussi 8 équipes, représentants 5 clubs de notre département, qui ont évolué en Régionale 1, 2 et 3. Des championnats très relevés depuis la fusion avec Midi-Py. Des championnats difficiles certes mais qui n'ont pas empêché Sète de faire la course en tête toute la saison et donc de retrouver le niveau national l'an prochain à l'issu de matchs de barrages accrochés.

Bien qu'évoluant à un niveau inférieur, je terminerai en félicitant l'ABSR qui, gagnant la D1 accède à la R3.

Bonne chance à eux tous pour nous fournir une belle saison 2018-19.

### **3- Actions et activités du Codep :**

Je vais ici citer beaucoup d'actions, de réunions qui se sont déroulées durant la saison et certaines de celles-ci seront ensuite détaillées par Rudy.

-Concernant les **jeunes** :

.4 Tournois départementaux et 2 bi-départementaux avec nos voisins gardois, 1 champ. Dép., 1 interclubs qui reste à venir (les 16 et 17 Juin à Sérignan)

.Nous avons proposés des entraînements ouverts à un plus grand nombre la veille des TDJ (Rudy sera plus précis tout à l'heure)

. Encadrement, coaching de qualité lors des **TRJ**.

. Organisation d'un **DAD** dans le cadre de la politique de détection initiée par la fédé..

\_\_\_\_\_Merci à tous les clubs qui ont accueilli ces formations ou compétitions.

-Concernant les **adultes**

.4 TDA et 1 champ. Déptal.

.Des interclubs Déptx (Jean louis vous en dira plus tout à l'heure)

-Concernant la **Formation** :

.Rudy et Guillaume ont codirigé une formation Modef, AB1, AB2J (avec 4 participants validés originaires de notre département). Du fait de l'aide de la ligue, cette formation a été neutre d'un point de vue financier.

.Alex a codirigé une formation GEO (ex SOC) dont 7 sur 16 des participants étaient originaires de l'Hérault et ce sont donc autant d'organisateur de tournois qui ont été formés.

Je tiens aussi à vous signaler qu'Alex est parti un WE en formation pour parfaire ses connaissances, compétences en juge-arbitrage.

-Concernant l'**Administratif** qui consiste en la participation à des réunions de concertation, d'information, de formation, il y a eu :

- . 4 C.A. et un 5<sup>ème</sup> à venir pour préparer la saison qui se présente
- . Des rencontres et signatures de conventions avec les clubs de LGM et Mèze, avec la Ligue (prêt de Rudy) et avec le club de Sérignan (préparation des IC Jeunes.
- . 3 réunions avec des salariés de la Ligue : Ceci pour faire le point sur la formation d'entraîneurs bénévoles (Xavier D. le 20/10), pour faire états des politiques que nous mettons en œuvre pour développer le bad dans notre département (avec Francois D. et Nicolas G. le 29/11) et enfin, (le 29 Mai) avec Nicolas Galtier pour faire le point sur nos infrastructures et les nouvelles références lors des rénovations de salles)
- . 2 réunions avec le CDOS (16/11 : Responsabilités et Assurances des dirig. Sportifs, CNDS le 20/03)
- . 1 réunion avec le CROS (Projet Associatif en vue du regroupement des 2 régions)
- . 4 réunions ou visioconférences pour la création du nouveau GE tripartite (Mèze (50%, LGM (25%) et le Comité (25%))
- . 1 réunion avec le Président d'Hérault Sport M. Dumont...enfin, son Adjoint car il était absent (12/04).
- . 1 réunion avec le responsable du développement de la page Facebook d'Hérault Sport (2/05)

*Des rencontres qui n'ont eu que pour seul but de montrer combien notre Comité est dynamique, que l'on peut avoir confiance en lui et que l'argent qui lui est donné est utilisé à bon escient.*

Je voudrai maintenant évoquer une partie des actions menées prioritairement par **notre salarié Rudy**.

Je me permets de rappeler « aux nouveaux » que Rudy Geffroy a été recruté en tant qu'agent de développement le 1er septembre 2016.

Durant cette saison 2017-18, outre le fait qu'il ait participé à la plupart des réunions précédemment citées, il a comme l'an passé :

- Entraîné à La Grande Motte et St Gély-St Clément, 2 structures qui ont pu bénéficier de son accompagnement pour la structuration de leurs écoles de jeunes et pour des entrainements adultes.
- Il a aussi été « mis à disposition de la ligue » contre rémunération pour encadrer des collectifs régionaux (TRJ et Stages)
- Il a fait de la Formation en faisant un suivi et en organisant des formations MODEF, AB1 et AB2J
- Concernant le dispositif jeunes, il a organisé des stages Codep et élaboré, géré le planning des formateurs. Il a organisé et accompagné lors des compét. Rég. (5 W.E. dans l'année : 4 TRJ et le champ. Rég.)
- Concernant l'Administratif, il a constitué et fait le suivi des dossiers CNDS, Hérault Sport, Département et Ligue (Dossier de contractualisation pour la saison 2017 et Fiche de dialogue 2018)

Mais les actions que je viens de citer faisaient déjà parties de son planning durant la saison 2016-17. Cette saison, il a aussi :

-Concernant *le Développement* :

- . Il a été l'acteur principal de la Création du G.E.(Groupement d'employeurs) précédemment cité.
- . Il a rencontré Nicolas Galtier pour faire le point sur les équipements de notre Comité.

. Réfléchi sur les axes qu'il faut développer pour trouver « toujours plus d'argent » (je me permets de vous rappeler que l'aide du CNDS pour financer son emploi passe de 10 000 à 7 500 euros l'an prochain).

. Il a aussi Coordonné et organisé le travail avec Nathalie KLOPS (Service Civique) concernant la Newsletter, l'organisation des Champ. Déptx, des Interclubs Jeunes, et la communication Sponsoring.

Nous ne pouvons donc remercier Rudy pour son sérieux, son professionnalisme et toute l'énergie qu'il met pour organiser, développer le Badminton dans notre département.

Projetons nous maintenant dans l'année à venir

**PROJETS 2018-19**

JEUNES : -Maintien du même nb. de TDH (4) et conserver les 2 TGH.

-Poursuivre l'accompagnement financier en direction de nos jeunes représentants sur les compet. Rég., inter Reg. , Nat.

- Organiser 1 TRJ - TIJ pour limiter les frais au moins sur deux compet. Mais la concurrence est dure car nous ne sommes pas les seuls à avoir les mêmes besoins !!

ADULTES : -Maintenir le nb. de TDA.

-Rendre les ICD encore plus attrayants et créer une nouvelle compét. adultes mais je n'en dis pas plus car je laisse son instigateur (Jean Louis) en parler tout à l'heure.

JEUNES et ADULTES : Maintiens des championnats Déptx sous leurs formules « concentrée » sur un WE.

Nous allons aussi essayer de développer le Bad sous d'autres formes de pratiques :

Le **Parabadminton** et le **Bad corporatif**, 2 axes sur lesquels nous avons déjà abordé le sujet, d'une part avec certains clubs, la Ligue mais aussi avec de nouvelles personnes qui sont intéressées pour s'investir et développer ces axes d'orientation (j'évoque ici Mr Dierickx, Me Wachter et Me le Docteur Guyot).

J'en ai presque fini mais je me dois avant de conclure de remercier nos partenaires financiers et autres ainsi que « mon » équipe du Comité. Mercis à eux car il est très agréable de sentir qu'il y a du monde derrière soi !

Suite à l'AG de la saison dernière nous sommes passés de 6 à 10 membres au CA et je les remercie encore pour tout pour leur investissement au sein des différentes commissions que compte notre Codep : Inter-clubs Adultes/ Communication/ Interclubs jeunes/ Tournoi et arbitrage/ Emploi et service et Développement.

Notre Codep est dynamique et nos partenaires nous encouragent à continuer dans cette voie, les portes vous sont donc grandes ouvertes pour venir nous rejoindre ne serait-ce que pour donner votre avis et participer aux réflexions lors des Conseils d'Administration.

Je vous remercie pour votre attention et suis désolé pour ceux qui ont trouvé cela un peu long !!

Je ne vous propose pas de me poser des questions car il est fort possible que Rudy y réponde dans quelques minutes.

Adopté à l'unanimité

### ***B-Assemblée Générale Elective***

#### 4- Elections complémentaires au Conseil d'Administration du Comité.

Cette année, nous sommes 10 (une seule femme !), nous pouvons avoir 18 membres.

Introduction d'un nouveau membre au conseil d'administration : Philippe Guedj du club de l'ASDAS (Saint Mathieu).

Remarque de Patrick Tixador : « on regrette qu'il n'y ait pas plus de clubs représentés au C.A. du codep34 ».

#### 5- Elections complémentaires délégués à l'Assemblée Générale de la Ligue (2019) :

**Savinien Ferrant** du club de Pignan se présente comme représentant de la Ligue lors de la prochaine AG Ligue en 2019, il se rajoute aux membres déjà inscrits du codep34.

## **C-Assemblée Générale Ordinaire**

### **6 - Rapport financier de la saison en cours (Approbation)**

Bilan fait et commenté par Yann Boursiac, trésorier : « nous étions l'an passé sur une saison sportive déficitaire, mais les efforts faits par Rudy pour réduire les dépenses ont permis de limiter les pertes, nous sommes à -735 euros de déficit avec un fond de réserve de 14 538 euros (voir bilan en annexe). Les points de dépenses forts restent l'encadrement des jeunes lors des compétitions extra codep34 : déplacements, inscriptions, hébergement, restauration, etc...

Les revenus principaux sont : le timbre codep (1/3 du budget) ; le CNDS ; les clubs qui « emploient Rudy ». Par des subventions moindres mais indispensables, le Département, la Région, Hérault Sport et la Ligue contribuent au fonctionnement du Comité.

Les économies faites par Rudy ont porté sur le fonctionnement de l'encadrement des compétitions jeunes essentiellement, mais elles ne doivent pas l'être plus sur les clubs qui l'emploient car il est d'abord un agent de développement du codep34, pas un entraîneur de club »

Remarque de M. Borrely de l'ABIL (Castelnaud) : « lors du déplacement à Pradines (TRJ4) ; les informations ont été trop tardives pour pouvoir bien s'organiser pour ce long déplacement ». Rudy confirme cela en disant que ce RDJ a été rajouté très tard par la ligue et que le CODEP34 a hésité à y participer à cause des dépenses supplémentaires que cela engendrerait.

Adoption à l'unanimité

### **7- Budget Prévisionnel 2018-2019.**

Après présentation, il est adopté à l'unanimité

Remarque de Yann : « dans une optique de développement, il serait bon de viser une deuxième embauche éventuellement, pour seconder Rudy ».

### **8- Rapport d'activité des différentes commissions :**

- Jeunes (exposé de Rudy) : les 4 TDJ, le TGH et le championnat départemental ont été réussis malgré un nombre d'inscrits fluctuants (entre 60 et 100 inscrits). On voit à peu près toujours les mêmes clubs représentés dont certains très bien représentés (ABIL en particulier, mais aussi le MBC et l'ASDAS). Les stages ont bien marché aussi, ainsi que la détection (16 enfants).

Stages ligues : 4 jeunes en moyenne.

L'IC jeunes qui devrait avoir lieu le weekend prochain (16/17 juin 2018) à Florensac au nouveau Gymnase Teddy Riner rencontre malheureusement peu de succès au regard du nombre d'inscrits

et de clubs représentés. Rudy le regrette et espère plus d'engouement l'année prochaine en améliorant la communication et le calendrier.

TRJ : En moyenne, 10 jeunes héraultais représentaient notre département lors de ces compétitions. Grâce aux efforts de Rudy (repas, hébergement) le coût de ces déplacements est passé de 4 500,00 (2016-17) à 2 800,00 cette saison.

- Pack formation, AB jeunes : 8 stagiaires seulement, 4 feront le MODEF. On ne gagne rien car il n'y a pas assez d'inscrits, heureusement que la ligue aide. Il y a plus de stagiaires à Toulouse (codep31) alors que le calendrier est le même que chez nous. Stéphane N'Guyen) fait remarquer qu'il faudrait peut-être baisser le coût des formations animateurs
- La formation (DESJEPS) de Rudy de la saison prochaine est prise en charge (OPCA). Elle se fera à Aix en Provence durant 18 mois, en alternance.
- Projet de développement pour le codep34 :
  - Bad-entreprise
  - Dispositif sénior
  - Communication numérique avec Hérault Sport
  - Formation jeunes arbitres à l'image de l'UNSS (Jeunes Officiels)
  - Maillot collectif départemental
  - Augmentation du prix de location des tapis du codep34
  - Accueillir un TRJ
  - Avoir un *club avenir* dans le codep34, il n'y en a pas en Occitanie. Le but : proposer plusieurs entraînements hebdomadaires réguliers, avoir des jeunes très forts. Mais le cahier des charges fédéral est très lourd. Rudy est là pour aider le club qui souhaiterait créer la structure.
- Question de Rudy aux représentants de clubs présents : « Quels sont vos besoins ? souhaitez-vous de la formation ? et quel type ? ». Rudy est prêt à aider mais attend la demande.
- **Interclubs adultes** (exposé de Jean Louis Sabatier, le responsable ICD) : 48 équipes engagées, 2 de plus que l'année dernière. Proposition de J.L. de faire une D4 « détachée », pas de montée. Une sorte de poule « Promotionnelle ». Mais refus de l'assemblée qui souhaite conserver son caractère « compétitif ».

Proposition aussi pour la mise en place de « la Coupe de l'Hérault » avec élimination directe, une équipe par club représentée par des joueurs qui n'ont joué qu'au niveau départemental lors de la saison régulière (pas en Régional). Adoption par les membres présents, bon accueil de cette idée qui sera mise en place à la saison prochaine.

Question de Stéphane Banuls, trésorier de BAD-A-FLO (Florensac) sur l'IC D3 : « des joueurs au niveau trop élevé pour cette division, certains R4, dénaturent l'intérêt de cette compétition en mettant des « raclées » à leurs adversaires. Peut-on limiter le classement à un niveau D pour cette division ». Réponse de J.L. « la question s'est déjà posée en C.A. du codep34 cet hiver et il a été décidé de ne pas mettre ce genre de limitation qui va à l'encontre de la logique de compétition qui est de gagner et monter en division supérieure grâce aux joueurs présents dans le club »

Réponse de J.L. Sabatier : Tout d'abord si effectivement des clubs nous ont interpellés sur le classement de certains joueurs en D3, à ma connaissance toutes ces équipes jouaient dans la poule 1 de la D3. La raison en est simple, c'est la seule poule où on trouve plusieurs équipes avec des joueurs classés R en cette fin de saison

Cette année les ICD ce sont 400 rencontres pour 2 150 matchs, et environ 460 joueurs le tout réparti sur 4 divisions regroupant 48 équipes. A ce propos il semble aujourd'hui que nous ayons un plafond qui ne pourra être « brisé » qu'avec une licenciation importante et/ou une modernisation des compétitions

La limitation en D3 proposée par le club de Florensac par l'intermédiaire de Stéphane Banuls (maximum D7) aurait concerné 2 équipes au départ de la saison (pour 4 équipes si on regarde les classements en fin de saison)

L'inflation des classements individuels du au calcul en vigueur depuis deux ans, va prendre fin début septembre, avec le recalcul tenant compte des points mais aussi du classement national. Les N et les R en simple homme et en double Homme seront impactés de manière significative.

Pour mémoire la D4 est déjà soumise à une limitation puisque seuls les joueurs non classés ou classés P peuvent y évoluer

Enfin aujourd'hui la quasi intégralité des CODEP en France ne posent pas de limite dans les classements des joueurs dans les différentes divisions si ce n'est la dernière division

Un règlement sportif doit être là pour réguler une compétition, édicter des règles sur l'organisation des compétitions, les rôles des différents acteurs, les droits et les devoirs des participants, les règlements, le matériel...tout en respectant les règles fédérales bien évidemment. L'ensemble de ces règles s'appliquent à l'ensemble des clubs, donc l'écriture d'un règlement ne doit pas être attaché à une situation particulière mais à la gestion du plus grand nombre en respectant l'éthique sportive.

Proposition de Savinien Ferrant, relayée par J.L. Sabatier : faire début septembre une réunion réservée aux interclubs, où capitaines et présidents seront conviés. Nous débattons de cette question, mais nous ouvrirons d'autres pistes de réflexion. **Sur ce point précis de la limitation du classement en D3, les clubs voteront pour la mise en place d'une limitation ou non, et le résultat**

**du vote sera soumis à l'approbation du bureau du CODEP, qui reste décisionnaire en la matière.**

- Arbitrage Alex réitère sa crainte du manque d'arbitres fédéraux dans notre codep34 et la difficulté à organiser des tournois du codep34. Cela ne va pas aller en s'améliorant. Il demande aux clubs de « former ses J.A. ! Chaque club devrait avoir son propre J.A. »
- La newsletter du codep34 par Nathalie Klotz : question sur la réalité de la diffusion à tous les licenciés de l'Hérault : « les clubs ont-ils fait le relais à leurs membres ? Le but est bien de faire connaître tous les clubs de l'Hérault à chacun des licenciés. »

#### 9- Questions diverses.

Savinien Ferrant est très mécontent de l'augmentation (taxation) des inscriptions aux tournois dit « privés ou clubs » de 2 euros. Il n'y a pas eu de concertation de la fédération, ni d'information préalable. Il déplore la méthode peu démocratique et le fond car c'est une taxe en direction des clubs en vérité, et des bénévoles. Il dit que la fédération ne fait que prendre et ne donne rien en échange en direction des clubs. Beaucoup de membres présents sont d'accord avec Savinien.

Extrait de la lettre de Savinien du 24 avril 2018 :

« J'apprends que lors de l'assemblée générale de la fédération ce samedi 21 avril, il a été voté une taxation sur les inscriptions en tournoi de 2 euros par inscription joueur et à chaque tournoi à partir de la saison prochaine.

- En tant que Président de club de province, je n'ai jamais eu d'écho de ce projet parisien/fédéral de taxation et encore moins consulté en quoique ce soit

- Florent Chayet président de la Fédération ne s'est jamais présenté avec une telle mesure de taxation dans son programme

- La pratique compétitrice est déjà assez onéreuse pour tous nos compétiteurs -> inscriptions tournois, déplacements, consommation de volants plumes, cordages

- J'en ai assez d'entendre que le badminton n'est pas cher

- La fédération va faire la sangsue du travail que chacun de nous bénévoles nous réalisons pour organiser un tournoi, et ramasser sans effort supplémentaire une manne financière

- J'observe déjà que sur de nombreux tournois, les joueurs qui gagnent des lots, ne gagnent souvent même pas en montant de lots le prix de leur inscription, ce n'est pas avec 2 euros de plus à payer, qu'ils y trouveront leur compte

- Au final ce n'est pas à la fédération que le joueur va reprocher la taxe de 2 euros, mais bien aux clubs qui organisent et qui vont devoir augmenter le prix global de l'inscription, le mauvais rôle est pour nous

- On va casser la barrière psychologique de montants d'inscriptions supérieure à 20 euros pour un tournoi

- Quelle limite ensuite à une telle taxe, ça ne rapporte pas assez...3 euros...4 euros...plus...c'est une boîte de pandore que l'on ouvre

Vous l'aurez compris je suis contre cette mesure. »

Alain Gille répond que la communication envers les Ligues fût également très tardive également.

Nous clôturons cette A.G. autour d'un pot de l'amitié vers 22h40.

Sylvain Causse (Secrétaire)

et Alain Gille (Président)